Gestion 64

LA COMMUNE DE BAIGTS-DE-BÉARN (876 habitants)

Département des Pyrénées-Atlantiques

RECRUTE

UN SECRÉTAIRE DE MAIRIE (H/F)

(Poste à temps complet)

Cadres d'emplois des RÉDACTEURS TERRITORIAUX et des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX (à partir du 2^{ème} grade)

Emploi susceptible d'être pourvu par voie contractuelle en application des dispositions de l'article L.332-8 3° du Code général de la fonction publique

I. ACTIVITÉS PRINCIPALES

En collaboration directe avec le Maire, vous serez chargé(e) du secrétariat de la commune et du CCAS, et plus particulièrement de :

- Assister et conseiller les élus (aide à la prise de décision, conseils d'ordre juridique, financier ou fiscal),
- Organiser le service aux administrés et participer à l'accueil,
- Assurer le montage et le suivi général des dossiers et des projets (subventions, marchés publics, travaux...),
- Préparer et rédiger des documents budgétaires et comptables et de procéder à leur exécution,
- Superviser la rédaction des actes d'état civil, la tenue du registre d'état civil et du fichier électoral,
- Assurer la gestion des équipements communaux (cimetière, salles communales,...),
- Préparer et rédiger des documents administratifs et techniques,
- Tenir à jour le fichier électoral et mettre en place l'organisation matérielle des élections et du recensement,
- Assurer la préparation et le suivi des réunions et des décisions du Conseil municipal,
- Gérer le secrétariat général (traitement des courriers, approvisionnement des fournitures...),
- Assurer l'encadrement et la gestion du personnel (planning, paye, carrière, formation, entretiens professionnels, santé au travail, etc.), et veiller à la qualité du travail rendu,
- Assurer le secrétariat du CCAS (service aide à domicile),
- Activité complémentaire : assurer le secrétariat du RPI du SIVU Lataillade (BAIGTS-DE-BÉARN, SAINT-BOÈS et SAINT-GIRONS).

II. COMPÉTENCES

- Connaître le cadre règlementaire des actes administratifs et la règlementation juridique des collectivités locales,
- Avoir des connaissances en comptabilité publique (M14 et M22) et en marchés publics,
- Maîtriser les dossiers de demande d'urbanisme,
- Maîtriser la rédaction administrative et le statut de la fonction publique territoriale,
- Maîtriser l'outil informatique et les logiciels spécifiques : Cosoluce, Géo64, ...,
- Expérience sur des fonctions équivalentes.

III. CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail en collaboration avec un autre agent administratif à temps complet,
- Possibilité de travailler sur 4 jours,
- Disponibilité, adaptabilité, polyvalence, rigueur et écoute active,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Pic d'activité liés aux échéances et aux différents projets,
- Devoir de réserve et sens du service public ; être autonome et organisé(e),
- Encadrement des agents de la Commune, du CCAS et du SIVU,
- Régime statutaire : RIFSEEP, NBI, CNAS + participation à la prévoyance.

IV. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Date limite de dépôt des candidatures : le 25 AOÛT 2023, à 8 heures.

Les candidatures devront être déposées à l'aide du lien suivant : https://www.cdg-64.fr/acces-a-lemploi-territorial/bourse-de-lemploi/postuler-a-un-recrutement-suivi-par-le-cdg-64/

Les correspondances seront adressées aux candidats par courriel (convocations, lettres de réponse). Il est impératif de consulter régulièrement votre boîte de réception mail <u>et les courriers indésirables</u>.

V. POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Pôle Valorisation des compétences et des organisations du Centre de Gestion - Tél 05.59.90.18.23

VI. POSTE À POURVOIR : dès que possible